

Réf: Dossier N° 024436

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES ENTREPRISES CAMARA KALILOU » en abrégé « ETS CKAL »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON-ADJAME, LOT 848, ILOT 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/07 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ENTREPRISES CAMARA KALILOU »

en abrégé « ETS CKAL »

Objet : TRANSPORT
COMMERCE GENERAL
BATIMENT

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON-ADJAME, LOT 848, ILOT 82

Dirigeant(s) : M CAMARA KALILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02464 du 04/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17719/GTCA/RC/2021 du 04/08/2021

